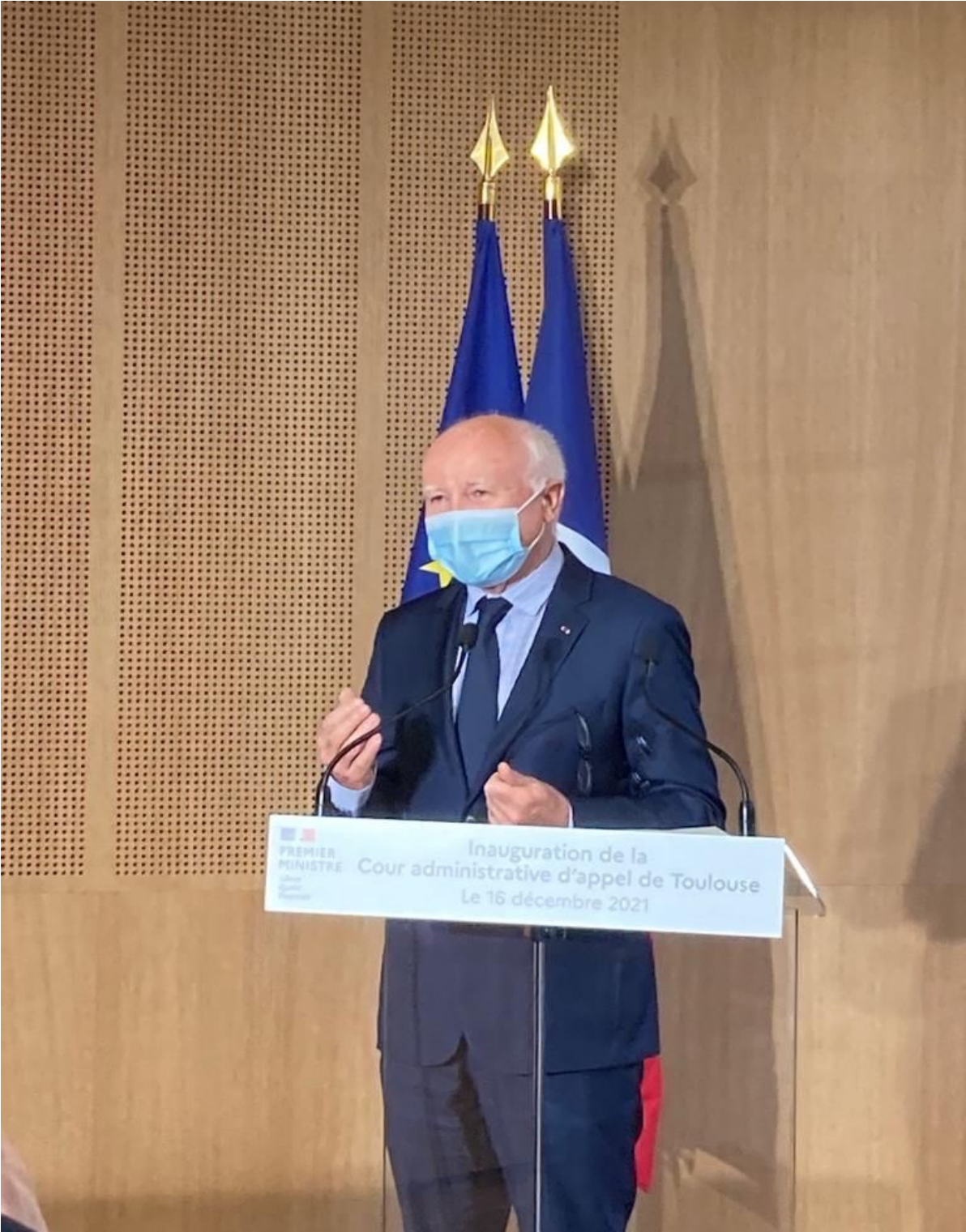


Inauguration de la Cour administrative d'appel à Toulouse

L'inauguration de la Cour administrative d'appel de Toulouse s'est déroulée cette après-midi en présence du Premier ministre Jean Castex et du Garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti. Le maire de la ville Jean-Luc Moudenc se dit "chanceux" et se félicite du rapprochement entre les citoyens et un lieu de justice











La nouvelle Cour administrative de Toulouse a été inaugurée le 17 décembre 2021 en présence de Jean Castex, Éric Dupond-Moretti et Jean-Luc Moudenc

Le Premier ministre Jean Castex et le Garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti [étaient à Toulouse aujourd’hui pour participer à l’inauguration de la nouvelle Cour administrative d’appel](#). Cette dernière est bâtie à la place de l’ancien rectorat de l’académie, qui « constitue un lieu idéal, avec une identité visuelle forte au centre historique de Toulouse, sécurisé et d’un accès facilité, tant pour les magistrats que pour le public, grâce à sa proximité avec les transports en commun », déclarait Étienne Guyot, [préfet de la région Occitanie](#), lors de l’annonce de sa construction. Jean Castex a d’ailleurs relevé la beauté du bâtiment et de son architecture lors d’un discours organisé après une visite cette après-midi.

[Rapprocher les citoyens de ce “lieu de justice”](#)

C’est la neuvième Cour administrative d’appel en France. Elle a pour mission de décharger celles de Marseille et de Bordeaux en reprenant une partie de leurs activités. L’établissement, composé de 21 magistrats et 25 greffiers, aura la compétence de juger en appel les décisions « des tribunaux administratifs de Toulouse, Montpellier et Nîmes », expliquait aujourd’hui le Premier ministre Jean Castex.

L’objectif est également « de rapprocher davantage les citoyens de ce service public essentiel », a-t-il ajouté. Un rapprochement dont Jean-Luc Moudenc se félicite aujourd’hui : « C’est avant tout une chance pour les Toulousains et l’ensemble des habitants d’Occitanie qui

devaient, jusqu'alors, se rendre à Bordeaux ou à Marseille pour assister au jugement de leur affaire en appel », déclare le maire de Toulouse.